

• SECTION D'INVESTISSEMENT

Total des Recettes	1 839,90 €
Total des Dépenses	1 000,00 €
Soit un résultat de la section d'investissement	839,90 €
report investissement antérieur	18 622,36 €
Soit un excédent de clôture de la section d'investissement	19 462,26 €

COMPTE ADMINISTRATIF CCAS 2022

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			RECETTES de FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE 011	Charges à caractère général	52 451,85 €	CHAPITRE 013	Atténuation des charges	8 619,04 €
CHAPITRE 012	Charges de Personnel	154 011,46 €	CHAPITRE 70	Ventes de produits, prestations de service	7 982,18 €
CHAPITRE 014	Atténuation de produits FPIC		CHAPITRE 73	Impôts et taxes	
CHAPITRE 022	Dépenses imprévues		CHAPITRE 74	Dotations, subventions et participations	226 460,00 €
CHAPITRE 65	Autres charges de gestion	60 864,95 €	CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	1 440,71 €
CHAPITRE 66	Charges financières		CHAPITRE 76	Produits financiers	
CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles		CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	617,67 €
CHAPITRE 023	Opérations d'ordre virement à la section investissement		CHAPITRE 042	Opérations d'ordre	
CHAPITRE 042	Opérations d'ordre virement de transfert entre sections	839,90 €	CHAPITRE 002	Résultat de fonctionnement reporté	
	TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT	268 168,16 €		TOTAL RECETTES de FONCTIONNEMENT	245 119,60 €

DEPENSES d'INVESTISSEMENTS			RECETTES d'INVESTISSEMENTS		
CHAPITRE 020	Dépenses imprévues		CHAPITRE 024	Produits de cessions d'immobilisations	
CHAPITRE 10	TLE ou Taxe aménagement à rembourser		CHAPITRE 10	Dotations fonds divers	
CHAPITRE 16	Remboursements d'emprunts et dettes		CHAPITRE 13	Subventions des investissements	
CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles		CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	
CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles		CHAPITRE 021	Virement de la section de fonctionnement	
CHAPITRE 23	Immobilisations en cours		CHAPITRE 001	Résultat d'Investissement reporté (bénéfice)	
CHAPITRE 26	Titres et participations		CHAPITRE 040	Opérations d'ordre transfert entre sections	839,90 €
CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	1 000,00 €	CHAPITRE 041	Opérations d'ordre patrimonial	
CHAPITRE 040	Opérations d'ordre virement de transfert entre sections		CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	1 000,00 €
CHAPITRE 041	Opérations d'ordre patrimonial				
CHAPITRE 001	Résultat d'Investissement reporté (déficit)				
	TOTAL DEPENSES d'INVESTISSEMENT	1 000,00 €		TOTAL RECETTES d'INVESTISSEMENT	1 839,90 €

F. Louis précise que l'ensemble des administrateurs a reçu l'annexe 1 qui détaille de façon exhaustive le Compte Administratif et met en avant quelques points :

- Section de fonctionnement : Le Compte Administratif du CCAS 2022 présente un déficit de fonctionnement de 23 048, 56 € lié à une augmentation des aides attribuées et des subventions. En effet, le CCAS a attribué un nombre d'aides plus important en raison de la conjoncture (après pandémie, inflation et hausse des factures liées à l'énergie). Le résultat final à la clôture après report antérieur de la section de fonctionnement est de 135 880, 96 €.

- Section d'investissement : le résultat d'investissement à la clôture est 19 462, 26 €.

F. Louis relate les différents chiffres qui figurent dans l'annexe soit le nombre d'aînés inscrits, le nombre de logements sociaux sur la commune, les bénéficiaires de la téléalarme, le nombre d'aides facultatives et légales.

D. Muller évoque le fait que l'aide au permis AM (scooter) n'est pas utilisée.

F. Louis réexplique que l'aide à la mobilité est composée de deux parties : la première est l'aide au permis B et la seconde est l'aide au permis AM (scooter).

D. Muller pense qu'il faudrait davantage communiquer autour de cette aide qui est à destination des jeunes Touquais.

A. Didier explique que le CCAS arrive à bien communiquer lorsque les aides sont à destination des jeunes de l'école de Touques ou des aînés mais qu'il est plus difficile de toucher les jeunes collégiens ou lycéens.

A. Didier propose d'envoyer un courrier d'information aux établissements scolaires du secteur.

F. Louis évoque le fait que le CCAS a débloqué un certain nombre d'aides au loyer en 2022 pour des personnes concernées par une procédure d'expulsion locative.

S. Delaunay précise que depuis le début de l'année 2023, le CCAS a reçu un nombre important de demandes d'aides concernant les frais d'énergie. De plus, les factures de régulation arriveront courant Mars-Avril ce qui engendra une hausse des demandes à cette période.

W. Brard déclare qu'il y aura une augmentation plus sévère des frais liés à l'énergie dans les prochains mois et notamment durant l'hiver 2023-2024.

C. Flambard relève que le prêt social n'est que très peu utilisé même si cette année il y en a eu un dossier contrairement aux années précédentes.

D. Muller déclare qu'il faut vraiment favoriser un travail de communication à travers les réseaux sociaux pour cibler les plus jeunes et tenir un stand CCAS sur les différentes manifestations organisées par la commune.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE le Compte Administratif 2022 du CCAS.

BUDGET ANNEXE CCAS RAD

• SECTION DE FONCTIONNEMENT

Total des Recettes	44 757,79 €
Total des Dépenses	48 536,87 €
soit un résultat de la section de fonctionnement	-3 779,08 €
report antérieur	50 146,29 €
Soit un excédent de clôture de la section de fonctionnement	46 367,21 €

• SECTION D'INVESTISSEMENT

Total des Recettes	1 241,67 €
Total des Dépenses	0,00 €
Soit un résultat de la section d'investissement de	1 241,67 €
report antérieur	9 865,00 €
Soit un excédent de clôture de la section d'investissement	11 106,67 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET CCAS RAD

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			RECETTES de FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE 011	Charges à caractère général	47 295,20 €	CHAPITRE 013	Atténuation des charges	
CHAPITRE 012	Charges de Personnel		CHAPITRE 70	Ventes de produits, prestations de service	44 757,79 €
CHAPITRE 014	Atténuation de produits FPIC		CHAPITRE 73	Impôts et taxes	
CHAPITRE 022	Dépenses imprévues		CHAPITRE 74	Dotations, subventions et participations	
CHAPITRE 65	Autres charges de gestion		CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	
CHAPITRE 66	Charges financières		CHAPITRE 76	Produits financiers	
CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles		CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	
CHAPITRE 023	Opérations d'ordre virement à la section investissement		CHAPITRE 042	Opérations d'ordre	
CHAPITRE 042	Opérations d'ordre virement de transfert entre sections	1 241,67 €	CHAPITRE 002	Résultat de fonctionnement reporté	
	TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT	48 536,87 €		TOTAL RECETTES de FONCTIONNEMENT	44 757,79 €

DEPENSES d'INVESTISSEMENTS			RECETTES d'INVESTISSEMENTS		
CHAPITRE 020	Dépenses imprévues		CHAPITRE 024	Produits de cessions d'immobilisations	
CHAPITRE 10	TLE ou Taxe aménagement à rembourser		CHAPITRE 10	Dotations fonds divers	
CHAPITRE 16	Remboursements d'emprunts et dettes		CHAPITRE 13	Subventions des investissements	
CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles		CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	
CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles		CHAPITRE 021	Virement de la section de fonctionnement	
CHAPITRE 23	Immobilisations en cours		CHAPITRE 001	Résultat d'Investissement reporté (bénéfice)	
CHAPITRE 26	Titres et participations		CHAPITRE 040	Opérations d'ordre transfert entre sections	1 241,67 €
CHAPITRE 027	Autres immobilisations financières				
CHAPITRE 040	Opérations d'ordre virement de transfert entre sections				
CHAPITRE 001	Résultat d'Investissement reporté (déficit)				
	TOTAL DEPENSES d'INVESTISSEMENT	0,00 €		TOTAL RECETTES d'INVESTISSEMENT	1 241,67 €

F. Louis présente le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe CCAS RAD : Le résultat de la section de fonctionnement est de – 3779, 08 €. A la clôture, le résultat après report antérieur est de 46 367, 21 €.

C.Flambard précise que la perte est due à l'augmentation tarifaire des repas. Le CCAS a répercuté cette hausse lors de la délibération du 16 décembre 2022 effective au 1^{er} Janvier 2023 mais l'augmentation a eu lieu 6 mois auparavant.

De plus, le coût financier des fruits ajoutés chaque semaine aux Repas à Domicile représente une charge de 8 000 € à l'année ainsi que le pain non fourni avec le Repas.

C. Flambard explique que le CCAS vit sur sa réserve avec l'argent mis de côté, cette réserve peut durer quelques années mais qu'il faudra un moment donné rediscuter sur des critères d'éligibilité comme par exemple l'âge d'inscription sur le fichier des aînés et la condition de revenus.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE le Compte Administratif 2022 du Budget Annexe CCAS RAD.

3 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU CCAS ET DE SON BUDGET ANNEXE

C.Flambard explique que le Compte de Gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes. Il est établi par la collectivité et doit être conforme au Compte Administratif établi par la trésorerie.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE le Compte de Gestion 2022 du CCAS et de son Budget Annexe.

4 AFFECTATION DES RESULTATS 2022 DU CCAS ET DE SON BUDGET ANNEXE

F.Louis présente les résultats 2022 du CCAS et de son Budget Annexe :

Le Budget CCAS :

L'excédent de fonctionnement à la clôture 2022 est de 135 880.96 €
L'excédent d'investissement à la clôture 2022 est de 19 462.26 €

Section de Fonctionnement – Recettes

002 – Excédent de fonctionnement reporté : 135 880.96 €

Section d'Investissement – Recettes

001 – Excédent d'investissement reporté : 19 462.26 €

Le Budget Annexe « CCAS RAD » :

L'excédent de fonctionnement à la clôture 2022 est de 46 367.21 €
L'excédent d'investissement à la clôture 2022 est de 11 106.67 €

Section de Fonctionnement – Recettes

002 – Excédent de fonctionnement reporté : 46 367.21 €

Section d'Investissement – Recettes

001 – Excédent d'investissement reporté : 11 106.67 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, à l'unanimité,
APPROUVE l'affectation des résultats 2022 du budget du CCAS et de son Budget annexe.

5 VOTE DU BUDGET PRIMITIF ET DU BUDGET ANNEXE 2023

F. Louis explique qu'il y a une reconduction en 2023 des grands principes du budget qui étaient mis en œuvre pour l'année 2022.

Le Budget CCAS :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 361 000.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT : 21 000.00 €

TOTAL : 382 000.00 €

BUDGET CCAS 2023

DEPENSES de FONCTIONNEMENT			RECETTES de FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE 011	Charges à caractère général	80 580,00 €	CHAPITRE 013	Atténuation des charges	
CHAPITRE 012	Charges de Personnel	177 370,00 €	CHAPITRE 70	Ventes de produits, prestations de service	4 319,04 €
CHAPITRE 014	Atténuation de produits FPIC		CHAPITRE 73	Impôts et taxes	
CHAPITRE 022	Dépenses imprévues		CHAPITRE 74	Dotations, subventions et participations	220 000,00 €
CHAPITRE 65	Autres charges de gestion	101 600,00 €	CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	700,00 €
CHAPITRE 66	Charges financières		CHAPITRE 76	Produits financiers	
CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	450,00 €	CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	100,00 €
CHAPITRE 023	Opérations d'ordre virement à la section investissement		CHAPITRE 042	Opérations d'ordre	
CHAPITRE 042	Opérations d'ordre virement de transfert entre sections	1 000,00 €	CHAPITRE 002	Résultat de fonctionnement reporté	135 880,96 €
	TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT	361 000,00 €		TOTAL RECETTES de FONCTIONNEMENT	361 000,00 €

DEPENSES d'INVESTISSEMENTS			RECETTES d'INVESTISSEMENTS		
CHAPITRE 020	Dépenses imprévues		CHAPITRE 024	Produits de cessions d'immobilisations	
CHAPITRE 10	TLE ou Taxe aménagement à rembourser		CHAPITRE 10	Dotations fonds divers	
CHAPITRE 16	Remboursements d'emprunts et dettes		CHAPITRE 13	Subventions des investissements	
CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles	500,00 €	CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	
CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	16 500,00 €	CHAPITRE 021	Virement de la section de fonctionnement	
CHAPITRE 23	Immobilisations en cours		CHAPITRE 001	Résultat d'Investissement reporté (bénéfice)	19 462,26 €
CHAPITRE 26	Titres et participations		CHAPITRE 040	Opérations d'ordre transfert entre sections	1 000,00 €
CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	4 000,00 €	CHAPITRE 041	Opérations d'ordre patrimonial	
CHAPITRE 040	Opérations d'ordre virement de transfert entre sections		CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	537,74 €
CHAPITRE 041	Opérations d'ordre patrimonial				
CHAPITRE 001	Résultat d'Investissement reporté (déficit)				
	TOTAL DEPENSES d'INVESTISSEMENT	21 000,00 €		TOTAL RECETTES d'INVESTISSEMENT	21 000,00 €

La subvention municipale est maintenue à la même hauteur soit 220 000 €.

Le montant des subventions est maintenu à 28 500 € et le budget lié aux aides et secours est également maintenu.

Le Budget de l'animation en faveur des aînés est maintenu malgré l'inflation générale de la vie courante.

Le Budget comprend un certain nombre de mesures de précaution et d'adaptation à la conjoncture actuelle.

C.Flambard précise que différents postes du budget seront en augmentation : les fluides, les contrats et abonnements, les matières premières. Les charges du personnel sont aussi concernées par cette augmentation.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, à l'unanimité,
ADOpte le Budget Primitif du CCAS pour 2023.

Le Budget Annexe « CCAS RAD » :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 83 000.00 €
 SECTION D'INVESTISSEMENT : 19 506.67 €

TOTAL : 102 506.67 €

L'ensemble consolidé du budget Principal et du Budget annexe s'équilibre à :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 444 000.00 €
 SECTION D'INVESTISSEMENT : 40 506.67 €
 TOTAL : 484 506.67 €

BUDGET CCAS RAD 2023					
DEPENSES de FONCTIONNEMENT			RECETTES de FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE 011	Charges à caractère général	74 000,00 €	CHAPITRE 013	Atténuation des charges	
CHAPITRE 012	Charges de Personnel		CHAPITRE 70	Ventes de produits, prestations de service	36 632,79 €
CHAPITRE 014	Atténuation de produits FPIC		CHAPITRE 73	Impôts et taxes	
CHAPITRE 022	Dépenses imprévues		CHAPITRE 74	Dotations, subventions et participations	
CHAPITRE 65	Autres charges de gestion	400,00 €	CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	
CHAPITRE 66	Charges financières		CHAPITRE 76	Produits financiers	
CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	200,00 €	CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	
CHAPITRE 023	Opérations d'ordre virement à la section investissement	7 000,00 €	CHAPITRE 042	Opérations d'ordre	
CHAPITRE 042	Opérations d'ordre virement de transfert entre sections	1 400,00 €	CHAPITRE 002	Résultat de fonctionnement reporté	46 367,21 €
	TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT	83 000,00 €		TOTAL RECETTES de FONCTIONNEMENT	83 000,00 €
DEPENSES d'INVESTISSEMENTS			RECETTES d'INVESTISSEMENTS		
CHAPITRE 020	Dépenses imprévues		CHAPITRE 024	Produits de cessions d'immobilisations	
CHAPITRE 10	TLE ou Taxe aménagement à rembourser		CHAPITRE 10	Dotations fonds divers	
CHAPITRE 16	Remboursements d'emprunts et dettes		CHAPITRE 13	Subventions des investissements	
CHAPITRE 20	Immobilisations incorporelles		CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	
CHAPITRE 21	Immobilisations corporelles	19 506,67 €	CHAPITRE 021	Virement de la section de fonctionnement	7 000,00 €
CHAPITRE 23	Immobilisations en cours		CHAPITRE 001	Résultat d'Investissement reporté (bénéfice)	11 106,67 €
CHAPITRE 26	Titres et participations		CHAPITRE 040	Opérations d'ordre transfert entre sections	1 400,00 €
CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières				
CHAPITRE 040	Opérations d'ordre virement de transfert entre sections				
CHAPITRE 001	Résultat d'Investissement reporté (déficit)				
	TOTAL DEPENSES d'INVESTISSEMENT	19 506,67 €		TOTAL RECETTES d'INVESTISSEMENT	19 506,67 €

F. Louis présente les chiffres du Budget Annexe et explique que le CCAS maintient la même organisation. Les Repas à Domicile sont préparés par Saveur Traiteur.

W. Brard demande si les retours restent positifs quant à la qualité des produits du traiteur.

S. Delaunay exprime le fait qu'il doit y avoir un certain nombre d'ajustements notamment concernant les régimes spécifiques et qu'une demande de rendez-vous a été formulée dans le but de corriger ces dysfonctionnements et de pouvoir faire le bilan de l'année 2022.

J. Contentin évoque l'exemple du régime très spécifique d'une nouvelle adhérente qui peut poser un problème de logistique et de communication entre le traiteur et le CCAS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, à l'unanimité,
ADOpte le Budget Annexe du CCAS pour 2023

6 OCTROI DES SUBVENTIONS 2023

A. Didier détaille les différentes demandes de subvention ci-dessous :

SUBVENTIONS - CCAS DE TOUQUES

Nom de l'association	Objet	Demandes 2023	Proposition de versement 2023
Club de l'AGE d'OR	Club des Aïnés	5 000 €	5 000 €
Les Restaurants du Cœur Mondeville	Association caritative	NON PRECISE	Non attribué
Banque Alimentaire	Lutte contre la faim et le gaspillage	400 €	350 €
Saint Vincent De Paul	Distribution denrées alimentaires	1 200 €	1 200 €
Les papillons blancs de Pont Audemer et des cantons de la risle		NON PRECISE	Non attribué
Atouq'coeur	Association caritative	1 000 €	1 000 €
Ligue Nationale Contre le Cancer	Lutte contre le cancer	NON PRECISE	500 €
APAEI LISIEUX PAYS D'AUGE ET FALAISE	Association de parents & amis d'handicapés mentaux	500 €	500 €
APAEI COTE FLEURIE (Institut médico éducatif pers handicapée mentale)	Accueil des personnes handicapés mentales	300 €	300 €
APF - Association des Paralysés de France	Aide aux personnes handicapées	NON PRECISE	Non attribué
APF - France Handicap		500 €	Non attribué
Soif d'avenir	Aide au lien social & act.éducat.	NON PRECISE	Non attribué
ASSOCIATION SPORTIVE CHARLES MOZIN	SCOLAIRE	700,00	700 €
Cité scolaire Lycée André Maurois section voile	SCOLAIRE	500,00	500 €
Cité scolaire Collège André Maurois section voile	SCOLAIRE	500,00	500 €
ECOLE PRIMAIRE DE TOUQUES	SCOLAIRE	NON PRECISE	1 300 €
OGEC ECOLE JEANNE D'ARC TROUVILLE/MER	SCOLAIRE	NON PRECISE	300 €
Scouts de France		400 €	40 €
TOTAL		11 000 €	12 190 €
SUBVENTIONS NON AFFECTEES			16 310 €
TOTAL SUBVENTIONS VOTEES			28 500 €

A.Didier explique la proposition de non attribution de subventions pour certaines associations :

- Les restaurants du cœur Mondeville : Une aide locale sera accordée pour les bénéficiaires du secteur de la Côte Fleurie

- Les Papillons Blancs de Pont-Audemer et des cantons de la Risle : Pas de dossier de demande de subvention, le CCAS a simplement reçu un flyer
- APF : Aucun adhérent Touquais
- Soif d'Avenir : Pas de dossier de demande de subvention, le CCAS a simplement reçu un flyer

Les prochains dossiers de demandes de subvention seront donc examinés au prochain Conseil d'Administration.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après avoir délibéré, avec **4 voix pour et 3 abstentions** (D. Epiphane + pouvoir L. Forestier et G. Dubromel), **OCTROIE** les subventions 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h40.

La Secrétaire,

Anouchka DIDIER



La vice-présidente

Fabienne LOUIS

